

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/09/2024

Affiché en exécution de l'article L121- 17 du Code des Communes

En exercice : 10

Présents : 7

L'an deux mil vingt-quatre,

Votants : 7

Le 24 septembre à 19h00,

Le Conseil Municipal de la commune de Villefrancoeur dûment convoqué par

monsieur le Maire Pierre MONTARU, s'est réuni en session ordinaire, Salle des délibérations à la Mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/09/2024.

**PRESENTS** : MONTARU Pierre, RABIER Chantale, OURY François, GUILLON Valérie, BLAIN Laurence, AUBINEAU Rodolphe, L'HUMEAU Fabrice.

**ABSENTS EXCUSÉS** : ELBORY Dominique, LECUIR Olivier, SAY Annie. **SECRÉTAIRE** : OURY François.

ORDRE DU JOUR SESSION extraordinaire

**Le Conseil Municipal ainsi réuni peut valablement délibérer.**

**Monsieur le Maire ouvre la séance et demande à l'assemblée l'accord pour 2 points supplémentaires approuvés.**



1. Approbation du Conseil Municipal du 24/06/2024 ; aucune remarque, adopté.

2. Fermetures des 2 postes suite aux recrutements :

Tableaux des effectifs	Au 31/08/2024	Au 01/09/2024	nombre
libellé du poste	Durée hebdomadaire		
Adjoint technique (espaces communaux) titulaire	27.50/35ème	27.50/35ème	1
Adjoint technique (périscolaire) - emploi permanent	22/35ème	25/35ème	1
Adjoint technique (périscolaire) - emploi permanent	17/35ème	25/35ème	1
secrétaire de mairie	35/35ème	35/35ème	1

3. Bail parcelle communale : l'assemblée autorise monsieur le Maire à signer un nouveau bail suite à la cessation du fermier en place sur les parcelles ZC49 « la pelletière »

1ha70a10ca et ZK31 « les grands réages » 68a50ca soit un total de 2ha38a60ca. 7/7

4. Délibérations Fiscalité directe locale : Le taux de la taxe d'aménagement reste inchangé à 3% pour la collectivité. 7/7

5. Prendre acte du rapport du SDIS 2023 : disponible au secrétariat.

6. L'assemblée accepte l'activité annuelle d'une association bénéficiant aux habitants de la commune avec mise en place d'une redevance d'occupation et d'une convention encadrant l'utilisation de la salle associative. 7/7

7. Projet investissement : Le projet de création de l'aire de fitness intergénérationnelle est reporté sur 2025 sous réserve d'acceptation du dossier par l'Agence Nationale du Sport et du maintien des devis en cours par les entreprises. 7/7

**Point supplémentaire n°1** : accord de principe sur le rapport du transfert des charges pour la restitution des aires de jeux aux communes concernées : 6 abstentions / 1 pour

**Point supplémentaire n°2** : Dénomination de la route de Villefrancoeur à Champigny pour l'adressage des habitations situées sur cette voie : Route de Freschines. 7/7

8. Informations diverses :

- Bilan des investissements 2024 : travaux de renforcement de voirie terminée rue de la Cognée subventionné à 55% et extension du réseau d'éclairage public validé pour fin septembre subventionnée à 45%.

- essai de l'auto-laveuse pour le ménage des salles par les agents communaux.

- Les balises destinées à la place du Carroir seront posées prochainement.

- Venue du BUS numérique le jeudi 6 février 2024 : gratuit / inscrivez-vous

- Cérémonie du 11 novembre : rendez-vous à 10h15 devant le cimetière, suivie d'un moment de convivialité. Fin de la séance à 21h. informations : [www.villefrancoeur.com](http://www.villefrancoeur.com)